

UNE DE NOS RÉGIONS DE
COLONISATION

PROVINCE
DE
QUÉBEC

AGRICULTURE, INDUSTRIES, COMMERCE.

LE
LAC SAINT-JEAN



PUBLIÉ PAR LE DÉPARTEMENT DE LA COLONISATION,
DES MINES ET DES PÊCHERIES, QUÉBEC.

Av

DÉPA

LA REGION
DU
LAC SAINT-JEAN

—
TERRES A COLONISER, ETC.
—

Avantages offerts aux colons canadiens,
aux immigrants
et aux industriels, etc.

PAR
HORMISDAS MAGNAN



Publié par le
DÉPARTEMENT DE LA COLONISATION, DES MINES ET
DES PÊCHERIES,
QUEBEC
1916.

PERSONNEL



DU MINISTÈRE DE LA COLONISATION, DES MINES ET DES PÊCHERIES



- L'HON. HONORE MERCIER, *Ministre.*
M. S. DUFAULT, *Sous-ministre.*
M. HENRI BEAUDRY, *Secrétaire particulier.*
M. L'ABBE IVANHOE CARON, *Missionnaire Colonisateur.*
M. HORMISDAS MAGNAN, *Officier spécial du service de la colonisation.*
M. ARTHUR GAGNON, *Comptable.*
M. E. NORMANDEAU, *Ingénieur et inspecteur des travaux de colonisation.*
M. GEORGES BELLEAU, *Secrétaire du service de la colonisation.*
M. THÉO. DENIS, *Surintendant et ingénieur du service des mines.*
M. J.-X. MERCIER, *Secrétaire du service des mines.*
M. HECTOR CARON, *Surintendant du service de la chasse et de la pêche.*
M. E.-T.-D. CHAMBERS, *Officier spécial du service de la chasse et de la pêche.*
M. J.-A. BELISLE, *Inspecteur du service de la chasse et de la pêche.*
M. L.-E. CARUFEL, *Agent de colonisation à Montréal,*
M. EMILE MARQUETTE, *Agent d'immigration à Montréal.*
M. GEO. LEBEL, *Agent d'immigration à Québec.*
M. J.-B. LUCIER, *Agent de rapatriement à Worcester, Mass.*

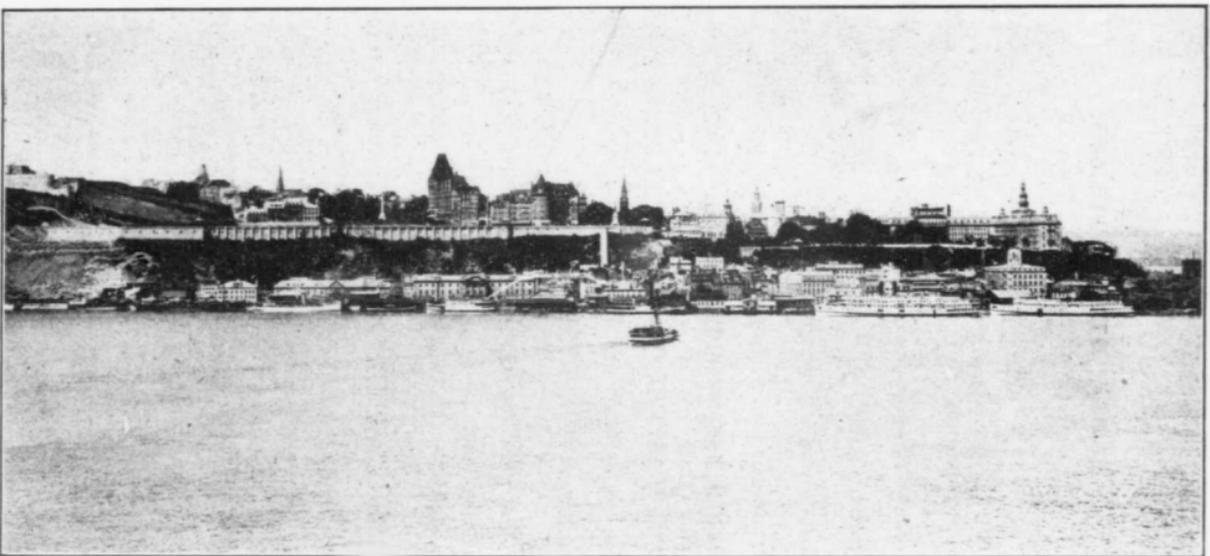


Agents d
Agents d
Agricultu
Condition
Comment
Descriptie
Descriptio
Industrie
Industrie
Instruction
La récolte
Le climat.
Les paroiss
Lots non v
Nature du
Navigation
Région de
Sports, Cha
Terres et fé



TABLE DES MATIERES.

	PAGES
Agents de colonisation..	39
Agents des Terres..	37
Agriculture..	6
Conditions de vente..	34
Comment devenir propriétaire..	33
Description de la région du Lac Saint-Jean.	5
Description des cantons..	35
Industrie forestière..	7
Industrie laitière..	11
Instruction Publique..	7
La récolte des bluets..	11
Le climat.	10
Les paroisses	18
Lots non vendus	35
Nature du sol..	9
Navigation intérieure	17
Région de Chicoutimi.	38
Sports, Chasse et Pêche..	11
Terres et fermes à vendre..	39



Québec. Vue d'une partie du port et de la ville.

Préci

Cette v
trouve at
nième en

Il exist
la colonis
que celui
sérieuses
peine, et
Statistiqu
santes, di
beau lac q

Tout le
l'enregistr
une popula
comité de C

Mais il r
vent être c
tites. Il y
familles et
des industr

Comme c
colons ont
Dalmas, D

Comme la
Forêts, cet
ser ou au I
Terres de h

D'après le
et Forêts, la
agences, cor
lots de ferm
à peine, est

Comme or
le bassin du
ou 19,900,000

peu plus que
27,174 milles
pas 20,000 m

LA REGION DU LAC SAINT-JEAN

Précieux avantages offerts aux agriculteurs et aux industriels.

I.

Cette vaste région de colonisation, si justement renommée, se trouve aux portes de Québec. Une ligne de chemin de fer y mène en douze heures.

Il existe peu de districts agricoles où l'œuvre bienfaisante de la colonisation s'est accomplie avec plus d'entrain et de succès que celui du Lac Saint-Jean. En effet, les premières tentatives sérieuses d'établissements datent d'une cinquantaine d'années à peine, et déjà le comté du Lac Saint-Jean, d'après l'Annuaire Statistique de 1915, compte une trentaine de paroisses florissantes, disséminées dans les différents cantons qui entourent le beau lac qui lui a donné son nom.

Tout le comté, séparé en deux divisions au point de vue de l'enregistrement, comprend 650,277 acres de terre en valeur, avec une population globale de 26,976 âmes, sans compter celle du comté de Chicoutimi qui est de 27,077 âmes, etc.

Mais il reste des milliers d'acres de terre non occupés qui peuvent être défrichés et devenir avant longtemps des champs fertiles. Il y a place par conséquent pour plusieurs centaines de familles et une vingtaine de nouvelles paroisses. D'autre part, des industries locales très nombreuses peuvent s'y développer.

Comme on le verra à la fin de cet opuscule, les cantons où les colons ont le plus d'avantages de s'établir sont les suivants : Dalmas, Dufferin, Girard, Délisle, Garnier, Taillon, Dolbeau. Comme la vente de ces lots relève du Ministère des Terres et Forêts, celui qui veut se trouver un lot à son goût devra s'adresser ou au Département des Terres à Québec, ou à l'agent des Terres de la Couronne dont nous donnons l'adresse plus loin.

D'après les renseignements fournis par le ministère des Terres et Forêts, la contrée du lac Saint-Jean est partagée en quatre agences, comprenant 54 cantons divisés, en tout ou en partie, en lots de ferme, et près de 3,000,000 d'acres de terre dont un tiers à peine, est occupé par les colons.

Comme on le voit, il reste encore de l'espace pour l'avenir, car le bassin du lac Saint-Jean, couvre une étendue de 30,000 milles, ou 19,200,000 acres. C'est à peu près l'étendue de la Suisse, un peu plus que celle de l'État du Maine, lequel ne comprend que 27,174 milles, et la Nouvelle-Écosse, dont la superficie ne dépasse pas 20,000 milles.

L'AGRICULTURE

Le comté du Lac Saint-Jean a été souvent proclamé le "futur grenier de la province de Québec." En faisant la part de l'exagération, il n'en reste pas moins acquis que c'est une merveilleuse région agricole, où l'on cultive avec succès tout ce que le sol canadien peut produire, y compris le tabac et les fruits qui demandent un climat particulièrement clément.

Le dernier "Bulletin sur l'état des récoltes", publié par le ministère de l'Agriculture, faisait voir que la moyenne générale de l'apparence des récoltes était de 80 pour cent dans la Province; or, le Lac Saint-Jean dépasse cette moyenne sur presque tous les grains et racines, y compris le tabac que l'on a cru longtemps n'y pouvoir être cultivé.



Une ferme à Saint-Jérôme, Lac Saint-Jean.

La culture du blé s'y fait sur une assez large échelle; on y voit des champs qui ne sont pas surpassés en beauté dans les autres endroits de la Province. Du reste, tous les grains y poussent bien, qu'on en juge par les chiffres suivants que nous empruntons au recensement de 1911 (Vol. IV). Récolte en 1910 — nombre de boisseaux pour chaque espèce de grains.

COMTE DU LAC SAINT-JEAN.

Blés	Orge	Avoine	Seigle	Sarrazin	Pois	Grains Mélanges
70,280	39,726	77,074	16,452	29,655	32,571	148,151

COMTE DE CHICOUTIMI.

Blés	Orge	Avoine	Seigle	Sarrazin	Pois	Grains Mélanges
12 460	31,181	483,347	606	4,009	8,144	27,841

Comm
tion publ
Chaque p
lisant po
D'autre
et comme
Cœur-de-
l'École M
lines. L'
tion ou à
des conna
travaux d

La végé
de la fertil
peu près t
nette est la
dante cepe
d'épinette
tégorie; il
dans les pa
plutôt rare:

Les bois
environ 30
sont les bo
employé pot
merce de bc
terre.

Le trembl
à papier de
mence à l'en
baumier est
cours d'eau.

En résum
tremble sont
une forêt ide

Les riches
Chicoutimi or
triels. L'ind
avantages co
grandes usine
loisirs durant

Les princip
vantes :

A Chicoutim

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Comme dans toute la Province de Québec, du reste, l'instruction publique est en honneur dans la région du Lac Saint-Jean. Chaque paroisse possède des écoles élémentaires en nombre suffisant pour les besoins de la population.

D'autre part, on trouve à Chicoutimi un bon collège classique et commercial. Roberval, Hébertville, Saint-Félicien et Saint-Cœur-de-Marie ont leurs couvents respectifs. Signalons aussi l'École Ménagère de Roberval, dirigée par les religieuses Ursulines. L'enseignement qui y est fourni est approprié à la situation ou à l'état des familles. On donne aux filles de cultivateurs des connaissances précieuses en agriculture, en hygiène et en travaux domestiques.

L'INDUSTRIE FORESTIERE

La végétation est presque toujours un indice de la richesse et de la fertilité du sol. Or, au Lac Saint-Jean se rencontrent à peu près toutes les variétés de nos essences forestières. L'épinette est la principale essence: la variété noire est plus abondante cependant que la variété blanche. Il y a aussi beaucoup d'épinette de savane. Le sapin baumier vient en deuxième catégorie; il forme 60 % des peuplements en voie de régénération dans les parcelles exploitées. Le pin blanc et le pin rouge sont plutôt rares.

Les bois francs ou feuillus sont assez abondants; ils forment environ 30% des peuplements de cette forêt. Les principaux sont les bouleaux-merisier, à papier et gris. Le merisier est employé pour la charronnerie, etc. On fait un assez grand commerce de bouleau à papier et à fuseau qu'on expédie en Angleterre.

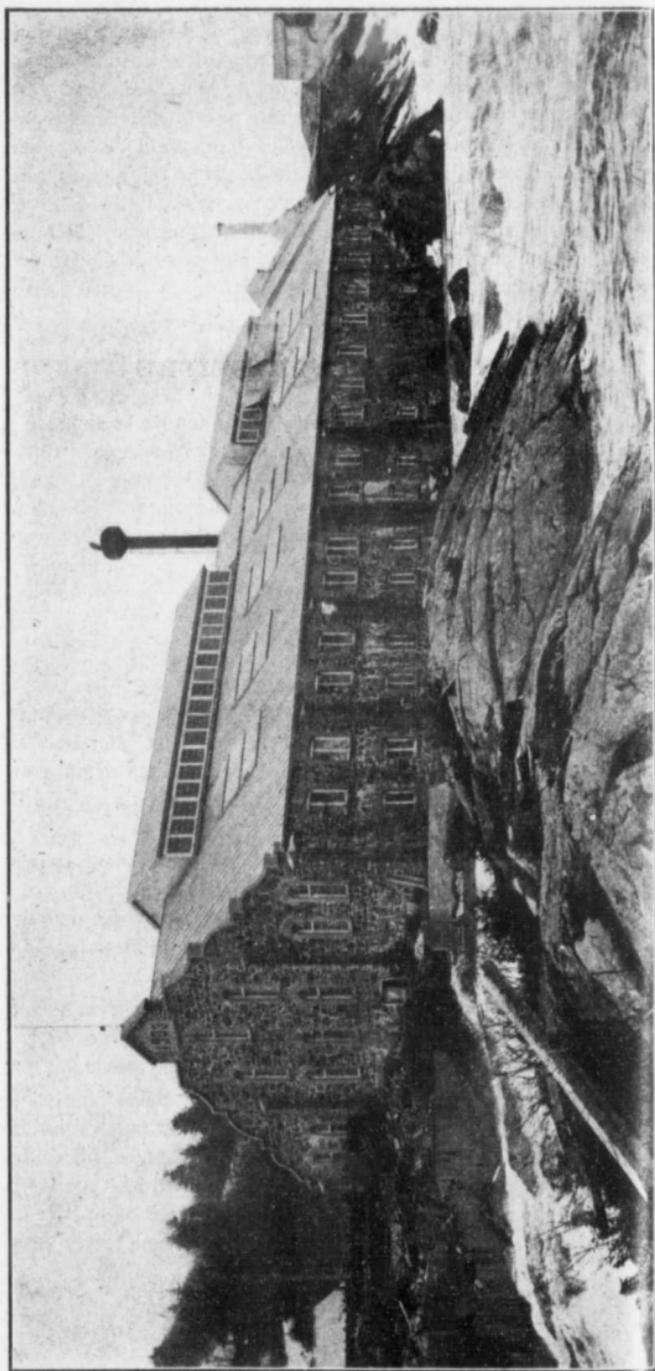
Le tremble est très fréquent, occupant avec le bouleau gris et à papier de grandes surfaces dans les brûlés récents. On commence à l'employer pour la fabrication de la pulpe. Le peuplier baumier est abondant dans les parties basses, humides, près des cours d'eau.

En résumé, l'épinette, le sapin, le pin gris, les bouleaux et le tremble sont les essences commerciales de cette région. C'est une forêt identique à celle de la Norvège ou de la Suède.

Les richesses forestières de la région du Lac Saint-Jean et de Chicoutimi ont été mises largement à contribution par les industriels. L'industrie de la pâte de bois, entre autres, offre des avantages considérables, non seulement aux propriétaires de grandes usines, mais encore aux colons qui peuvent occuper leurs loisirs durant l'hiver à faire du bois de pulpe sur une terre.

Les principales usines de pâte de bois ou pulpe sont les suivantes :

A Chicoutimi : La Cie de Pulpe de Chicoutimi ;



Un des moulins à papier de la Compagnie de papier de Chicoutimi.

A Jo
A La
A Ou
A Pet
Quelq
ped.

Citons
timi, ins
chaque j
année, 1
billes et
entretien

Cette r
ouvriers
ment de :

Toute d
expédiée
coutimi, r
dans le p
et il en es
fer.



La Co

Il n'est q
même que l
ceux des Et
s'en tenir su
définitiveme

Le sol de
grande prof
recouvert d'
jacente par l
tiles et des p

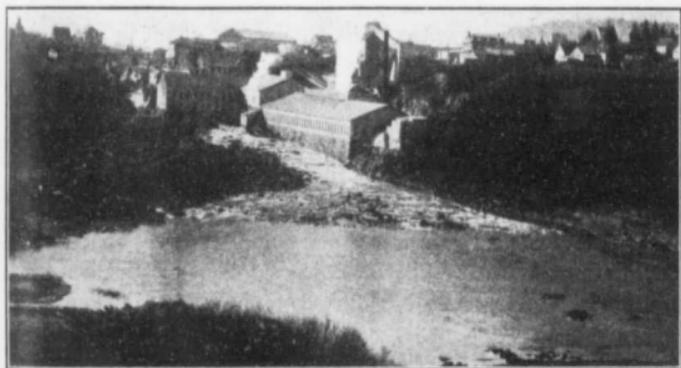
A Jonquière : " Jonquière Pulp Co., Ltd. ;
A La Tuque : la " Quebec & St-Maurice Ind. Co. ;
A Ouatichouan : la " Ouatichouan Falls Pulp Co. ;
A Petite Péribonca : la " Cie de Pulpe de Dalmas.

Quelques-unes de ces fabriques sont organisées sur un grand pied.

Citons plus spécialement la compagnie de Pulpe de Chicoutimi, institution exclusivement canadienne-française, qui produit chaque jour 300,000 livres de pâte de bois et consomme, chaque année, 1,600,000 billes d'épinette et de sapin. La façon de ces billes et leur flottage sur les rivières pour les amener à l'usine, entretiennent à eux seuls une dépense annuelle de \$250,000.

Cette même compagnie emploie dans ses usines 400 à 500 ouvriers pour fabriquer ses pâtes et plus de 200 pour le chargement de sa pulpe sur les chemins de fer et à bord des navires.

Toute cette pâte de bois, destinée à être convertie en papier est expédiée en Angleterre, en France et aux États-Unis. A Chicoutimi, une trentaine de navires chaque saison d'été, chargent dans le port de Saint-Alphonse la pulpe destinée à l'exportation, et il en est également expédié une grande quantité par chemin de fer.



La Compagnie de pulpe de Jonquière, comté de Chicoutimi.

NATURE DU SOL

Il n'est que juste que le colon étranger, français ou belge, de même que les Canadiens-français de nos vieilles paroisses, ou ceux des États-Unis qui ont des idées de retour, sachent à quoi s'en tenir sur la qualité du sol de la région où il désire se fixer définitivement.

Le sol de cette région est en général, un sol glaiseux d'une grande profondeur, accidenté en certains endroits, et en d'autres recouvert d'une mince couche de sable qui, mêlé à l'argile sous-jacente par les façons culturables, donne une terre des plus fertiles et des plus faciles à cultiver.

Les savanes, car il s'en rencontre çà et là, sont, dans cette partie du pays, rendues productrices, grâce à des travaux de drainage de surface. Dès qu'on a séché le dessus de la terre, on brûle les broussailles et la couche de terre noire, en ayant soin d'en conserver une quantité suffisante pour la mêler à l'argile du sous-sol. On a ainsi réussi à former de belles paroisses dont les fermes sont cotées aujourd'hui à \$10,000, à \$15,000 et \$20,000.

C'est en somme une merveilleuse contrée agricole où l'on cultive avec succès tout ce que le sol canadien est susceptible de produire.

LE CLIMAT

Il est prouvé aujourd'hui que le climat du Lac Saint-Jean, contre lequel on a nourri longtemps des préjugés, est aussi doux que celui de Montréal, et que la chute de neige y est moindre qu'à Québec.

Le blé et tous les grains y mûrissent et produisent abondamment. Les légumes, en général, viennent abondamment et sont d'une bonne grosseur. Cette région est aussi des plus propres à l'élevage des bestiaux. Le fourrage y est très abondant et très riche.

"Le climat du Lac Saint-Jean," disait M. Bouchette, il y a déjà plus d'un demi-siècle, "est aussi doux et même plus doux que celui de Montréal. Les oignons, les patates et les choux étaient restés absolument intacts de la gelée au Lac Saint-Jean jusqu'au 12 octobre 1843. On peut cultiver le melon sur les bords du lac, et les nuits y sont moins froides que dans le reste du pays." Depuis cette date lointaine, le climat s'est encore amélioré, par les défrichements.

Ces assertions au sujet du climat sont largement sanctionnées par les observations officielles des bureaux de météorologie. Elles prouvent que la température d'été du district du Lac Saint-Jean est en réalité la même qu'à Québec, et plus chaude que celle de Rimouski, de Dalhousie, N.-B., Port Arthur, Ont., et Winnipeg, tandis que la chute de neige est de moitié inférieure à celle de Montréal. Elles font voir de plus que le climat, l'automne, est remarquablement doux. La moyenne de la température la plus élevée à Roberval, du 15 septembre au 8 octobre 1915 était de un degré de plus que celle de Montréal.

LES PATURAGES

Cette région est surtout propre à l'élevage des bestiaux. Le fourrage est tellement riche que le mouton du Lac Saint-Jean est déjà renommé pour l'excellente qualité de sa chair, et plusieurs wagons chargés de ces animaux ainsi que de bêtes à cornes sont expédiés chaque année sur le marché, ainsi qu'une immense quantité de fromage.

Un r
semblé
des ani
poursui
région,
région c

Une c
vient de
Les pâtu
tact des
territoire
des color
meilleur
tribué à
des artic
paroisse
Le rési
économie
membres
meilleur
ainsi aux
revenus,
le marché

Elle co
tant, surto
n'exige au
fait sur le
Couronne.
elle, bon a
On con
nécessité é
C'est dans
mandait, il
boîtes et é
qu'une réf
trop plaint,

Sp

On peut
val, les end
rencontrent
Saint-Jean.

Un riche marchand de Montréal disait récemment à une assemblée de la Chambre de Commerce de Montréal, que l'élevage des animaux de boucherie était l'objet principal que devraient poursuivre les cultivateurs du Lac Saint-Jean, car, dans toute la région, les pâturages sont plus riches que dans n'importe quelle région de la province de Québec.

L'INDUSTRIE LAITIÈRE

Une des industries de la région du Lac Saint-Jean, qui devient de jour en jour plus importante, est l'industrie laitière. Les pâturages qui, dans cette région, ne subissent point le contact des mauvaises herbes, l'excellence du trèfle récolté sur ce territoire, aussi bien que les méthodes perfectionnées de culture des colons, qui ont pour résultat de procurer aux animaux le meilleur fourrage durant l'hiver, tout cela a certainement contribué à faire des produits de l'industrie laitière de cette région, des articles de commerce de qualité supérieure. Presque chaque paroisse possède une ou plusieurs fromageries ou beurreries.

Le résultat pratique de ces beurreries et fromageries, c'est une économie de temps et de travail pour les cultivateurs et les membres de leur famille, la production de meilleur beurre, de meilleur fromage dont la qualité est plus uniforme, assurant ainsi aux productions laitières de cette contrée de plus grands revenus. Les fromages de cette région sont les mieux cotés sur le marché canadien et sont exportés en grande partie en Europe.

LA RECOLTE DES BLUETS

Elle constitue une importante ressource pour le colon débutant, surtout celui qui commence avec un faible avoir, puisqu'elle n'exige aucun capital. La cueillette des bluets (myrtilles) se fait sur les terrains incultes ou réputés tels et appartenant à la Couronne. Elle est donc absolument libre. Aussi rapporte-t-elle, bon an, mal an, une somme moyenne de plus de \$120,000.00.

On comprend l'importance d'une telle source de revenu et la nécessité d'en assurer la permanence, sinon le développement. C'est dans ce but que la Chambre de Commerce de Roberval demandait, il y a deux ans, une législation fixant la dimension des boîtes et établissant la classification du produit. Il est certain qu'une réforme, en ce sens, préviendrait les fraudes dont on s'est trop plaint, dans le passé.

Sports, chasse et pêche, villégiature.

On peut dire que depuis Québec jusqu'à Chicoutimi et Roberval, les endroits de chasse et de pêche, comme de villégiature, se rencontrent à chaque station du chemin de fer du Québec et Lac Saint-Jean. Aussi la région du Lac Saint-Jean a justement mé-

rité le nom de "Paradis des sportsmen," canadiens, américains et même européens.

Au centre de la région du nord de Québec se trouve une réserve de territoire à laquelle on a donné le nom de "Parc National des Laurentides." Cette réserve qui a été établie dans le but de laisser s'accroître le gibier et le poisson comprend une superficie de 2,640 milles carrés.

La pêche à la ligne y est seule permise. Le tarif suivant est actuellement en vigueur :

Touristes et "sportsmen" (pêche) par jour	\$1.00
Touristes et "sportsmen" (chasse) par jour	1.00
Touristes et "sportsmen" (pêche et chasse) par jour	1.50

Ce Parc est administré par le Ministère des Terres et Forêts, et on doit s'adresser au sous-Ministre de ce Département pour permis, renseignements, etc.

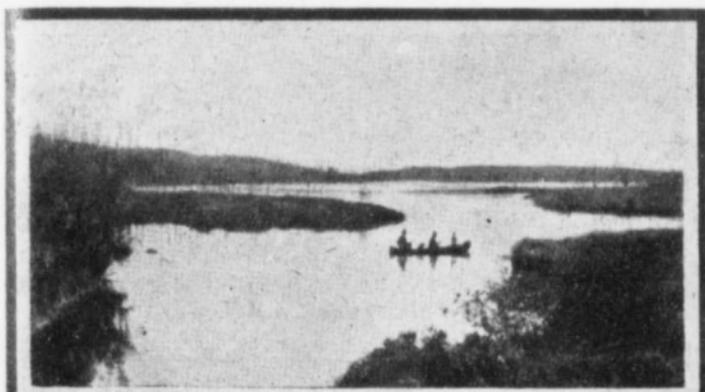


L'orignal abonde dans la région du Lac Saint-Jean et de Chicoutimi.

Mais en dehors de ce territoire, il y a des centaines de lacs et de rivières, sous le contrôle du Département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries. Plusieurs sont déjà loués et une bonne étendue de forêt est sous bail de location à différents clubs. En voici la liste :

COMTE DU LAC SAINT-JEAN.

- Club de Chasse et Pêche Amabelish,
New-York 50 m., canton Dequen.
- Chicoutimi F. & G. Club, Lac Saint-
Jean 31 m.
- Club de Chasse et Pêche Nonantum,
New-Haven, Com 3 m., canton Crespieul.

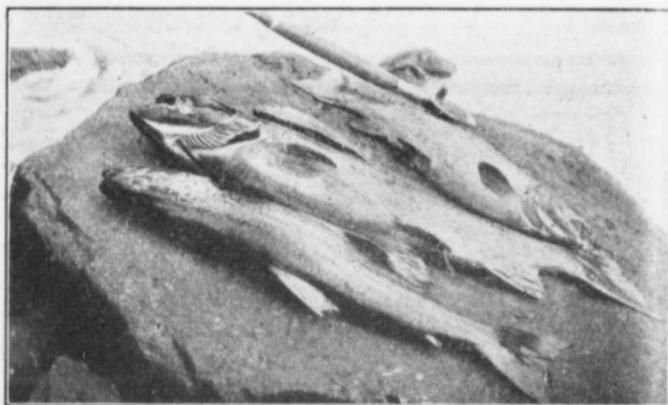


Lac à la Loutre.

Lac au Castor.

Le club Roberval de chasse et de pêche. Lac Saint-Jean.

- Club de Chasse et de Pêche Ouïatchouan, Québec 9 m., comté Lac Saint-Jean.
 J. O. Lacroix, Dequen 8 m., canton Dequen.
 J. T. Fortin, Club St-Louis de Chambord, Chambord Jonction 30 m., canton Dequen.
 Club N.-D. de Roberval, Roberval 32 m., canton Malherbes.
 L. E. Otis, Roberval 3 m., canton Ross.
 Club du lac du Diable, Roberval 16 m., canton Ross.
 Club du lac du Dépôt, St-Félicien 9 m., canton Ross.
 Ludger Guay, Roberval 3 m., canton Dechêne.
 Philippe David, Pointe Bleue 14 m., non arpenté.
 Ernest Parent, Roberval 9 m., canton Ross.



Quelques ouananiches prises dans la rivière Métabetchouan.

COMTE DE CHICOUTIMI.

- Club Ville-Marie, Chicoutimi 186 m.
 Eternity F. & G. Club, Chicoutimi 247 m.
 Rév. Eug. Lapointe, Chicoutimi 5 m.
 Lazare Vaillancourt, transp. au Club du lac Long, St-Cyriae 20 m., canton Kenogami.
 Johnny Lalancette, St-Alexis 24 m., canton Ferland.
 Arthur Dufour, Chicoutimi 8 m., canton Boileau.
 Wilfrid Lévesque, Bagotville 6 m., canton Boileau.
 Ursin Gobeil, Chicoutimi 4 m., canton Ferland.
 Jos. Bluteau, St-Alphonse de Chicoutimi 1 m., canton Boileau.
 J.-B. Gagnon, St-Alexis 1 m., canton Ferland.
 Geo. Boudreault, Grande Baie 2 m., canton Boileau.

Pour tout ce qui regarde les règlements de Chasse et de Pêche, temps de prohibition, permis, etc., on devra s'adresser au *Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries*, à Québec, ou à M. L.-E. Carufel, agent de colonisation à Montréal, 82, rue Saint-Antoine.



La truite

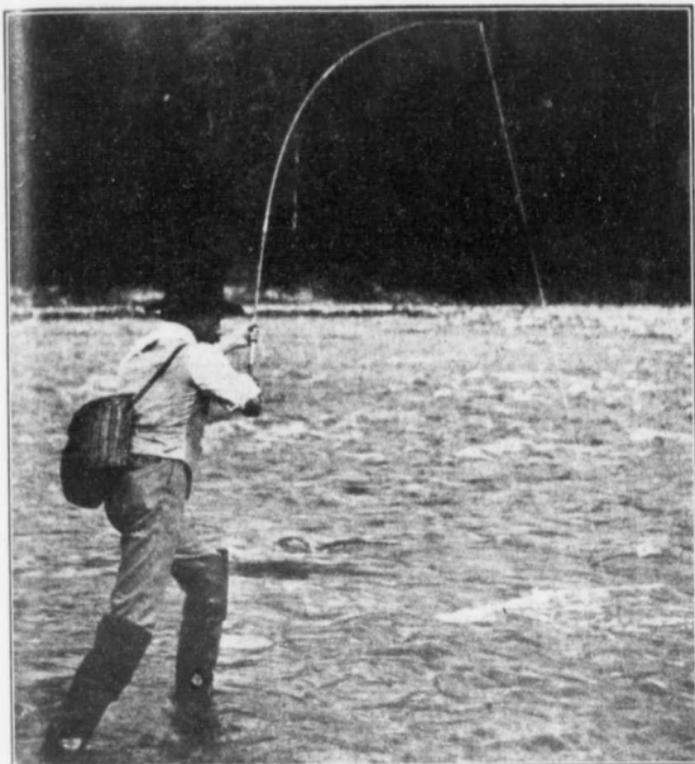
VOIES

Le Québ

C'est la p
 cation des
 deux points
 Les dista
 val et Chic
 les suivante

De Québec

" "
 " "
 " "
 " "
 " "



La truite abonde dans les rivières de la région du Lac Saint-Jean.

II.

VOIES DE COMMUNICATION, TARIFS DE FAVEUR

Le Québec et Lac Saint-Jean.

C'est la principale et pour ainsi dire l'unique voie de communication des habitants du Lac Saint-Jean avec l'extérieur. Les deux points terminus de la ligne sont Roberval et Chicoutimi.

Les distances des principales stations entre Québec et Roberval et Chicoutimi sont, d'après l'horaire même de la Compagnie, les suivantes :

	Localités	Milles
D:	Québec à Lac Saint-Joseph	21
"	" " Saint-Raymond	34
"	" " Rivière-à-Pierre	57
"	" " Lac Édouard	112
"	" " Jonction Chambord	176
"	" " Lac-des-Commissaires	150

De Québec à Roberval	188
“ “ “ Chicoutimi	227
De Roberval à Chicoutimi	63
De La-Tuque Jonction à La-Tuque	40

Tarifs de faveur pour les colons.

La compagnie de chemin de fer de Québec et du Lac Saint-Jean offre de transporter à prix réduits, sur tout le parcours de son réseau, tous les colons de bonne foi avec leurs familles ainsi que les effets de ménage d'un poids n'excédant pas 300 livres pour chaque personne adulte, et 150 livres pour chaque enfant. Les taux pour le surplus étant de 9 centins par 100 livres, mais pas au delà du chargement d'un wagon par famille, soit 20,000 livres.

Les colons de bonne foi qui désirent aller d'abord examiner les terres obtiendront un passage réduit de Québec au Lac Saint-Jean, et retour.

Pour bénéficier de ces tarifs, il suffit de s'adresser à M. L.-E. Carufel, 82 rue Saint-Antoine, Montréal; ou au Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, à Québec.

La Baie des Ha! Ha! à Saint-Alphonse.



Le port de mer de Saint-Alphonse, ou Baie des Ha! Ha!, sur la rivière Saguenay.

Ce chemin de fer, de construction toute récente, part de la Jonction Mathias, sur la ligne de Chicoutimi-Chambord, et se rend jusqu'à Saint-Alphonse, au fond de la baie des Ha! Ha! Il a un embranchement qui le relie à la ville de Chicoutimi, et un autre, dont la construction achève, se rendra à Notre-Dame-de-Laterrière. Le tronçon de Chicoutimi a deux milles et demi de longueur; celui de Laterrière en a sept, et la ligne principale, dix-neuf.

La li
aux in
duit au
six deg
niveau
droite.

Ce cl
Saint-Je
que hâv
milles d
les vent
sentir à
fonde de
mouillag
il y a 2
hautes.

Compe

Cette
flottants,
distance
les célèbr
Québec s
a toujours
pler à loir
montagne

Chemin

La vallon
de voirie.
entre elle
nade en v
voit des s
d'autres e
du littoral

Sur le le

Roberva
plus éloigr
bonka, par
Les dist:
à partir de

De Roberv
“
“
“

La ligne est remarquablement bien construite et fait honneur aux ingénieurs de Chicoutimi. Pour descendre la côte qui conduit au village de Saint-Alphonse, il a fallu faire une courbe de six degrés, en forme de fer à cheval, donnant une différence de niveau de 206 pieds sur une distance de 700 pieds, en ligne droite.

Ce chemin de fer est très important pour les colons du Lac Saint-Jean, car il leur donne un autre débouché sur le magnifique havre de la baie des Ha! Ha! Cette baie, qui mesure huit milles de longueur et deux de largeur, est protégée contre tous les vents, excepté celui de l'est qui, du reste, s'y fait à peine sentir à cause de la présence des caps à l'entrée de la baie. Profonde de 8 à 50 brasses, à marée basse, elle offre d'excellents mouillages sur un fond de glaise. Au quai de Saint-Alphonse, il y a 29 pieds d'eau aux basses marées du printemps et 49 aux hautes. L'entrée de la baie n'est qu'à 53.59 milles de Tadoussac.

Compagnie Richelieu et Ontario.

Cette compagnie, dont les bateaux sont de véritables palais flottants, fait un service quotidien durant la belle saison. La distance entre Chicoutimi, avec arrêts assez longs pour visiter les célèbres plages de Tadoussac et La Malbaie, et la ville de Québec se fait en un jour et une nuit. Le départ de Chicoutimi a toujours lieu de façon à permettre aux voyageurs de contempler à loisir le sombre Saguenay et ses remparts de grandioses montagnes.

Chemins de terre.

La vallée du lac Saint-Jean a maintenant un excellent système de voirie. Toutes les paroisses autour du lac communiquent entre elles. Ce long chemin de ceinture constitue une promenade en voiture des plus variées et des plus instructives. On y voit des colonies à leur début; d'autres en plein développement; d'autres enfin qu'on croirait être aussi vieilles que les paroisses du littoral du Saint-Laurent.

Sur le lac Saint-Jean et ses tributaires.

Roberval est relié aux paroisses du littoral du lac et à d'autres plus éloignées, sur la Chamouchouan, la Mistassini et la Péribonka, par un système de navigation à vapeur.

Les distances des principales paroisses, en comptant les milles à partir de Roberval, sont comme suit :

Localités	Milles
De Roberval à Saint-Prime	9
“ “ Saint-Félicien	18
“ “ Saint-Méthode	14
“ “ Mistassini	36

188
227
63
40

Saint-ours de es ainsi 0 livres enfant. s, mais 20,000

iner les Saint-

. L.-E. e de la



la de la et se Ha ! et un re-de- ni de ipale,

De Roberval à Pérignonka	24
“ “ “ Honfleur	34
“ “ “ La Pipe (Saint-Henri-de-Taillon)	34
“ “ “ (Mistook) S.-Cœur-de-Marie	35
“ “ “ Grande-Décharge	36

La belle nappe d'eau du Lac Saint-Jean forme comme une vivifiante oasis au milieu de cette vaste contrée. On sait qu'elle couvre une superficie de 700 milles carrés, et qu'elle est le réservoir de plusieurs belles rivières qui arrosent à leur tour des terrains d'une fertilité extraordinaire.

Les plus importantes de ces rivières sont au Sud du lac, la Métabetchouan et la Ouiatchouan, au Nord-Est, la Ticouabé et la Mistassini, au Nord et au Nord-Est la Grande et la Petite Pérignonka. Sans être navigables sur tout leur parcours, ces rivières sont cependant d'une grande utilité pour la navigation. Elles offrent en outre des forces hydrauliques considérables et nombreuses, dont plusieurs sont utilisées pour des fins industrielles.

Cette région est remarquable entre toutes les autres par la fertilité de son sol et ses richesses forestières. Le climat y est d'une salubrité exceptionnelle.

III.

LES PAROISSES

Aussi, les centres agricoles se sont multipliés ; les industries connexes à l'agriculture se sont développées rapidement ; le commerce en général a pris un essor qui ne s'est pas ralenti, malgré les crises économiques européennes dont le Canada s'est quelque peu ressentie. L'industrie de la pulpe en particulier est devenue l'une des plus considérables de la région. En un mot, chaque paroisse s'est ressentie de la prospérité générale de toute la contrée.

Un coup d'œil rapide sur chacune d'elles fera mieux connaître la région et les possibilités d'établissements agricoles ou industrielles.

L'INVENTION DE LA SAINTE-CROIX — (Bureau de poste, "Lac-à-la-Croix"). — Cette paroisse est comprise dans le canton Caron. C'est un détachement des paroisses de Notre-Dame d'Hébertville et de Saint-Jérôme. Ce centre de colonisation est agréablement situé sur les bords du Lac-à-la-Croix, à 8 milles d'Hébertville Station, sur le chemin de fer du Québec et Lac Saint-Jean. Elle a été érigée canoniquement le 11 mars 1911. Elle possède aujourd'hui une population de 900 âmes, avec une valeur de propriété imposable estimée à \$263,200. Le nombre d'acres de terre évalués est estimé à 10,000. Une centaine de fermes sont en valeur. Le sol est fertile. Il y a un bon nombre de lots disponibles ou à vendre. Plusieurs colons pourraient s'y établir avantagement.

24
34
34
35
36

une vi-
qu'elle
le résér-
des ter-

lac, la
quabé et
tite Pé-
ces ri-
gation.
ibles et
indus-

par la
t y est

lustries
e com-
malgré
quelque
venue
que po-
ontrée.
maître
indus-

poste,
canton
-Dame
on est
milles
et Lac
1911.
e une
ombre
ne de
ombre
nt s'y



Le village d'Hébertville.

La paroisse possède 7 écoles fréquentées par 210 élèves, un bon magasin, 2 moulins à scie, 5 fromageries, 2 beurreries, etc. On demande des colons, etc.

NOTRE-DAME-DE-LA-RIVIERE-AUX-DORES. — (Bureau de poste "Rivière-aux-Dorés"). — La paroisse est située, partie dans le canton Dufferin et partie dans le canton Demeules. Le village est situé dans le premier canton, à 30 milles de Roberval, la gare la plus proche du chemin de fer du Québec et Lac Saint-Jean. De Notre-Dame à Saint-Félicien, on compte 13 milles de distance. Cette paroisse a été fondée en 1890; elle est érigée en municipalité scolaire seulement. Le curé y réside depuis 1904.

La population est d'environ 700 âmes. La propriété imposable est évaluée à \$136.00.

Deux cents lots environ sont propres à la culture; sur ce nombre, une soixantaine sont en réserve forestière.

On trouve deux bons pouvoirs hydrauliques, l'un sur la rivière aux Saumons et l'autre sur la rivière Ashuapmouchouan. La culture et l'industrie laitière y sont florissantes. Roberval offre un marché excellent.

La paroisse possède une église, quatre écoles fréquentées par 165 enfants, deux magasins, deux fromageries, quatre moulins à scie, etc.

Le tracé du chemin de fer de la Baie James passe à 4 milles de l'église.

NOTRE-DAME-D'HEBERTVILLE. — (Bureau de poste "Hébertville"). — Cette florissante paroisse, qui comprend une partie des cantons Labarre, Méty et Caron, a été érigée canoniquement sous la patronage de l'Assomption de "la B. V. M.," le 3 de juin 1868, et civilement le 12 octobre de la même année. Le village a été organisé en municipalité séparée le 19 mars 1881. Il se trouve situé à 3 milles d'Hébertville-Station.

Hébertville possède aujourd'hui une population de 1,365 âmes pour la paroisse et 629 pour le village. La valeur des biens-fonds imposables s'élève à \$148,070. On y trouve une église, 10 écoles fréquentées par 400 enfants, un couvent des Sœurs du Saint-Rosaire, 7 magasins, 3 moulins à scie et un moulin à farine, six fromageries, une beurrerie, etc.

C'est un pays de chasse et de pêche. Les terres sont excellentes, l'industrie laitière et l'agriculture sont florissantes. Quelques terres sont à vendre. L'élevage des animaux pourrait s'y faire avec succès. On demande des industries nouvelles.

NOTRE-DAME-DU-LAC-SAINT-JEAN. — (Bureau de poste "Roberval"). — La ville de Roberval, renommée par son École Ménagère et son site si beau et si salubre, est bâtie sur les bords

du
ton
qui
de
col
terr
dire
pre
Sud

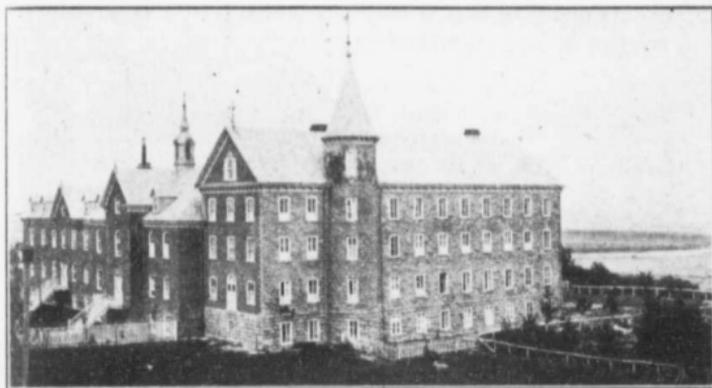


Rob
Chico
le lac
roisse
Notre-
tons M
sauvag
embre
le 6 se
Légisk

Rob
clation
des C
grand
et huit
sède de
ment et
imposal
culture
(tweeds)
que plu

SAIN:
Saint-Je

du lac Saint-Jean. Elle est le centre naturel de distribution de toutes les paroisses du Nord de cette région, de même que celles qui sont échelonnées autour de cette vaste nappe d'eau. C'est de Roberval que partent ou en bateaux ou en voiture tous les colons en quête d'un établissement. C'est là que se trouve le terminus du chemin de fer du Québec et Lac Saint-Jean, dans la direction du Nord, car pour se rendre à Chicoutimi, ce chemin prend sa course vers le Sud-Est à partir de Chambord, situé au Sud du lac.



L'école ménagère de Roberval.

Roberval est une des plus anciennes paroisses du diocèse de Chicoutimi. La colonisation se fit graduellement en descendant le lac à partir de la Pointe Bleue, et le 3 novembre 1870, la paroisse de Roberval était érigée canoniquement sous le nom de Notre-Dame-du-Lac-Saint-Jean. Elle comprenait alors les cantons Métabetchouan, Charlevoix, Roberval et les terrains des sauvages de Oujatchouan. L'érection civile eut lieu le 24 décembre de la même année. Le village fut érigé en municipalité le 6 septembre 1883, puis en ville le 25 avril 1903, par acte de la Législature.

Roberval a progressé; son commerce s'est agrandi, et sa population est de bien près de 3,000 âmes. On y trouve un couvent des Dames Ursulines où l'enseignement classico-ménager est en grand honneur, tout comme à Saint-Pascal, une école des Frères et huit bonnes écoles pour toute la paroisse. Cette ville possède deux banques, un palais de justice, un bureau d'enregistrement et des Terres de la Couronne. La valeur des propriétés imposables est estimée à \$499,717. L'industrie laitière et l'agriculture y sont prospères. Une manufacture de tricot et de drap (tweeds) pourrait s'y établir et alimenter toute la région, de même que plusieurs industries nouvelles.

SAINT-ANDRE. — (Bureau de poste "Saint-Hilaire-du-Lac-Saint-Jean"). — La paroisse, située à l'extrémité sud du canton

partie du canton Dequen et une partie du canton Saint-Hilaire qui a donné son nom au bureau de poste. Cette paroisse est à 12 milles de Métabetchouan, la gare la plus rapprochée du chemin de fer du Québec et Lac Saint-Jean.

De 1888 à 1897, Saint-André a été desservie par le curé de Saint-Jérôme; il s'y trouve aujourd'hui un curé résidant.

La population est d'environ 525 âmes. La valeur de la propriété imposable est de \$77,000.

Les lacs de ce canton abondent en poissons. En général, le terrain est peu propre à la culture. On y trouve cependant un bon nombre de lots passables.

La paroisse possède une église, une école, une fromagerie, un magasin, etc.

SAINT-BRUNO. — La paroisse de Saint-Bruno est comprise dans les cantons Signai et Labarre. Sa superficie couvre une étendue de 30 milles carrés environ. Elle a été érigée canoniquement le 18 décembre 1897, et civilement le 16 juin de l'année suivante. Le village est à deux milles de la Station d'Hébertville sur le chemin de fer du Lac Saint-Jean. C'est une paroisse de progrès et essentiellement agricole. Elle possède une église construite en 1900, neuf écoles fréquentées par 380 enfants, des magasins, un moulin à scie, une manufacture de portes et de châssis, six fromageries, une beurrerie, etc.

La population s'élève à 1,357 âmes avec une valeur de propriété imposable estimée à \$275,000. C'est une paroisse de grand avenir, car l'agriculture et l'industrie laitière y sont très prospères. Les pâturages sont excellents et le foin y pousse bien. L'élevage des animaux pourrait s'y faire sur une grande échelle. On y trouve quelques bonnes terres en partie défrichées à vendre. On demande l'établissement d'une tannerie et d'un moulin à farine.

SAINT-CŒUR-DE-MARIE. — (Bureau de poste "Delisle"). Cette localité portait autrefois le nom de Mistouk, qui est le nom d'une rivière voisine. La paroisse est comprise dans le canton Delisle. Elle est à 21 milles d'Hébertville, la gare la plus rapprochée du chemin de fer de Québec et Lac Saint-Jean.

Le village est situé à un mille environ de la Grande Décharge du Lac Saint-Jean.

La fondation de cette paroisse date de 1885. L'érection canonique de la paroisse a été faite le 6 novembre 1899, et civilement le 29 janvier 1901.

La population actuelle est d'environ 1,575 âmes. La valeur des biens-fonds imposables est de \$381,550. Le nombre d'acres de terre évalués est de 30,000.

L
tur
exe
à la

L
des
enfa
deci
une
succ



SAI
"Nor
est à
fer du

La
civilier

La
priété

Il y
tations
Quelq
bons cl
lique à
milles

La p
fréquen
magerie
farine,

On d

SAIN
"Péribc
une part
adjacent

Les terres des cinq premiers rangs sont presque toutes en culture. Le sol dans le canton Delisle est de première qualité et exempt de roches; celui de Garnier est sablonneux, mais propre à la culture.

La paroisse possède une église construite en 1899, un couvent des Sœurs du Bon-Conseil, et neuf écoles fréquentées par 225 enfants, une douzaine de magasins, trois moulins à scie, un médecin et des hommes de différents métiers, quatre fromageries et une beurrerie. L'élevage des animaux pourrait s'y faire avec succès, car les pâturages sont excellents.



La rivière Saint-Maurice, près de Saint-Zéphirin de La Tuque.

SAINT-CYRILLE-DE-NORMANDIN. — (Bureau de poste "Normandin").—La paroisse, située dans le canton Normandin, est à .33 milles de Roberval, la gare la plus proche du chemin de fer du Lac Saint-Jean.

La paroisse a été érigée canoniquement le 28 octobre 1884 et civilement le 30 octobre 1902.

La population est d'environ 1,639 âmes. La valeur de la propriété imposable est de \$450,000.

Il y a 300 lots en culture. C'est un bon centre pour les exploitations agricoles. Le terrain se prête à toutes les cultures. Quelques terres en partie défrichées sont à vendre. Il y a de bons chemins dans tout le canton. On trouve un pouvoir hydraulique à la Chute à l'Ours, sur la rivière Ashuapmouchouan, à 5 milles de l'église.

La paroisse possède une église construite en 1897, neuf écoles fréquentées par 350 enfants, deux médecins, un notaire, six fromageries, une beurrerie, quatre moulins à scie et trois autres à farine, six magasins, etc.

On demande un bon ferblantier et des colons agriculteurs.

SAINT-EDOUARD-DE-PERIBONKA. — (Bureau de poste "Péribonka."). — Cette mission comprend le canton Dalmas et une partie des cantons Dolbeau et de Taillon, ainsi que les lots adjacents à la grande rivière Péribonka. Le village est situé à

l'extrémité sud-ouest de Dalmas, sur les bords de la grande rivière Péribonka, à 25 milles de Roberval.

La population s'élève à 850 âmes, réparties comme suit : Péribonka, 375 âmes ; Saint-Amédée, à quatre milles du village, sur la grande rivière Péribonka, 355 âmes, parties de Saint-Henri de Taillon, 75 âmes, communauté des Frères de Saint-François-Régis, 75 âmes. La valeur de la propriété imposable est de \$370,075.

La plupart des terres sont en culture. Les lots disponibles sont nombreux. Les six premiers rangs du canton Dalmas sont réservés à la colonisation. Le sol est propre à l'agriculture, d'égouttage facile et aisé à défricher.

La paroisse possède une église, sept écoles, un couvent, une communauté de Frères agriculteurs, un moulin à pulpe établi à Saint-Amédée, où une colonie s'est formée, six moulins à scie, quelques magasins, etc.

On demande un médecin, des colons agriculteurs. La main-d'œuvre est fort appréciée. Les journaliers ne manquent jamais d'ouvrage.



Troupeau de vaches s'abreuvant.

La colonie des Frères de Saint-François-Régis a rendu des services exceptionnels à la colonisation et en particulier à la paroisse de Saint-Edouard.

Ces bons Frères ont déjà mis en culture, dans l'espace de quelques années, deux à trois cents acres, mais leur œuvre capitale, c'est la fondation d'un orphelinat agricole.

Les enfants orphelins, généralement fils de cultivateurs, reçoivent à cet Orphelinat, non seulement une instruction primaire solide, mais une formation professionnelle, suivant le goût et les aptitudes de chacun.

Les colons sont invités à visiter cette localité.

SAINT-FELICIEN. — La paroisse est comprise dans les cantons Demeules, Parent et Ashapmouchouan. Elle a été érigée canoniquement le 3 novembre 1834, et civilement le 19 juin 1845.

En 1863, deux familles venaient se fixer à Saint-Félicien. En 1870, l'année du grand feu du Lac Saint-Jean, il y avait une quinzaine de familles. En 1872, une première messe y fut dite. La population de Saint-Félicien est aujourd'hui de 2,200 âmes environ. La valeur de la propriété foncière est de \$407,325.

Les cadres de cette paroisse sont à peu près remplis. Cependant on peut acheter une quarantaine de lots en partie défrichés. C'est un centre très prospère. On y exploite l'industrie laitière et l'agriculture avec succès. On y trouve plusieurs écoles, un couvent des Sœurs du Bon-Conseil, une église nouvellement bâtie, deux notaires, une succursale de la Banque Nationale, des moulins à farine et à préparer le bois, deux médecins, une douzaine de magasins, trois fromageries, des hommes de différents métiers, etc. On demande l'établissement de nouvelles industries.

SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES. — (Bureau de poste "Dequen"). Cette paroisse est comprise partie dans le canton Dequen et partie dans les cantons Dablon, Métabetchouan et Charlevoix. L'église est à un mille environ de la gare la plus proche du chemin de fer Québec et Lac Saint-Jean.

La paroisse a été fondée en 1892. Elle possède aujourd'hui une population de 780 âmes. La valeur de la propriété imposable est de \$318,301.

Une centaine de lots sont en culture. Sur ce nombre une vingtaine de lots, de culture facile et à proximité de l'église et des écoles, sont à vendre.

La paroisse possède une église et quatre écoles. On y trouve trois moulins à scie, une fromagerie, quelques marchands, etc. C'est un centre d'avenir. Un médecin résidant y ferait bien son affaire, car il ne s'en trouve pas dans la paroisse voisine. On demande des agriculteurs et l'établissement de nouvelles industries.

SAINT-GEDEON. — La paroisse est comprise dans le canton Signaï, et le village est situé à un mille et quart de la gare Saint-Gédéon, sur le chemin de fer Québec et Lac Saint-Jean.

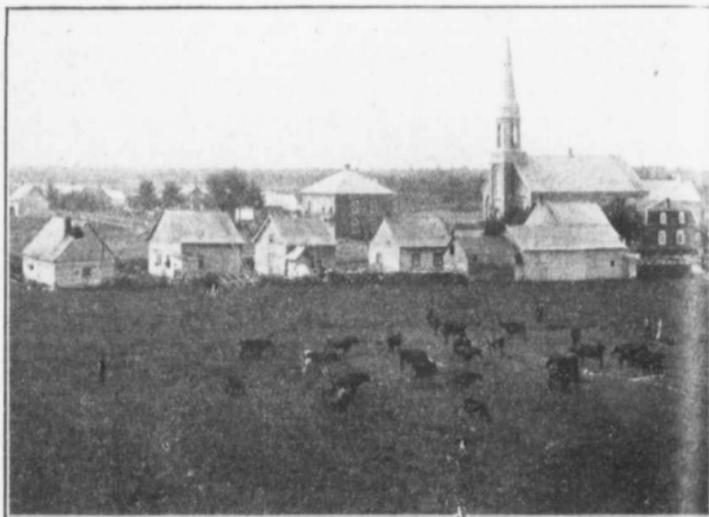
La paroisse a été érigée canoniquement le 23 février 1884 et proclamée civilement le 19 mai 1886. Les premiers colons s'y établirent vers 1864.

La population est de 1,400 âmes. Saint-Gédéon possède une église bâtie en 1897; les deux premières chapelles ont été consumées par des incendies, en 1887 et en 1897. On y trouve un couvent des Sœurs du Bon-Conseil, sept écoles fréquentées par 300 enfants, sept magasins, une manufacture de portes et de châssis et deux moulins à scie, quatre fromageries, une beurrierie et des hommes de professions et de métiers, etc. La valeur de la propriété imposable est de \$384,000.

Plus de 16,750 acres de terre sont en valeur. Le sol est excel-

lent au point de vue agricole. Plusieurs propriétés sont à vendre. Des cultivateurs qui voudraient établir leurs enfants avec avantage feraient bien de visiter cette région.

Le conseil de Saint-Gédéon vient de construire un aqueduc de 13 milles de longueur, au prix de \$40,000. L'eau est maintenant distribuée aux quatre coins de la paroisse. C'est une amélioration notable. La voirie publique est en excellente condition.



Une partie du village de Saint-Gédéon.

On trouve de bons pouvoirs hydrauliques sur la petite Décharge de la Belle Rivière situées aux confins de la paroisse.

Des industries nouvelles pourraient s'y établir.

SAINTE-GEORGES-DE-OUIATCHOUAN. — (Bureau de poste "Ouiatchouan"). Cette paroisse est comprise dans le canton Ouiatchouan. Elle est complètement ouvrière ; elle comprend toutes les familles des employés de la manufacture de pulpe. L'église et le village sont situés non loin des usines. Le chemin de fer du Québec et Lac Saint-Jean se rend jusqu'au moulin.

La paroisse a été fondée en 1906. La population est de 500 âmes. La valeur de la propriété imposable est de \$348,445.

On y trouve une église construite en 1910, deux écoles fréquentées par 90 enfants, deux magasins, un moulin à scie et à farine, et les usines très considérables et très prospères de la Compagnie de Pulpe de Ouiatchouan.

Les ouvriers et les hommes de métiers sont assurés d'y trouver de l'emploi à l'année.

SAINTE-HEDWIDGE. — (Bureau de poste "Roberval-Ouest"). La paroisse est formée de tout le canton Ross, d'une partie des cantons Roberval, Ouiatchouan et Ashuapmouchouan.

Elle
que
mis
L.
imp
est
U
gran
plat
A
drau
possé
La
fréqu
etc.
On
sont :



SAINTE
lon").
28 milles
fer de Q
Elle a
servirent
d'Alma j

à vendre,
avec avan-

ueduc de
maintenant
amélioration.

Elle est située à 8 milles de Roberval. Elle a été érigée canoniquement le 23 décembre 1906 et civilement le 30 août 1909. La mission était desservie auparavant par les curés de Roberval.

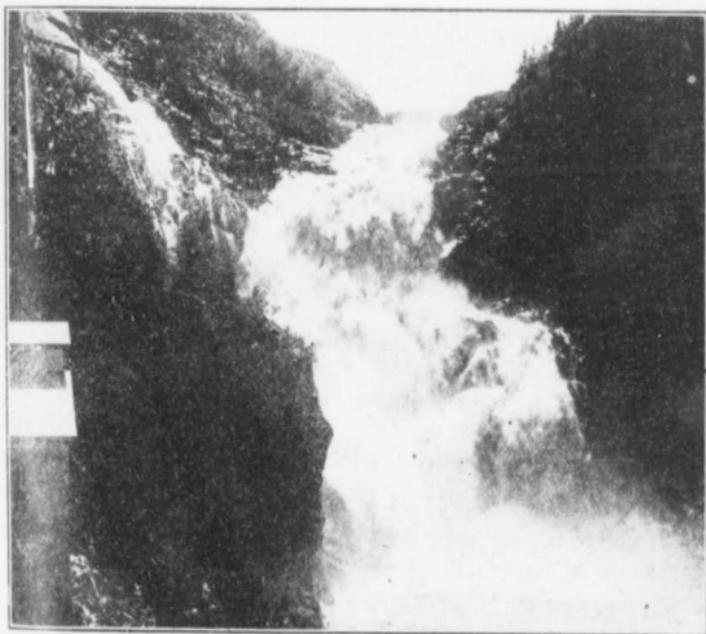
La population est de 425 âmes. La valeur des biens-fonds imposables est de \$122,560. Le nombre d'acres de terre évalués est de 13,425.

Une centaine de fermes environ sont en culture. Il reste un grand nombre de lots disponibles. Le terrain est généralement plat et très propice à la culture.

A deux milles et demi de l'église, se trouve un pouvoir hydraulique sur la rivière Ouiatchouaniche. Trois compagnies y possèdent de riches limites à bois qui seront exploitées bientôt.

La paroisse compte une église construite en 1911, une école fréquentée par 65 enfants, un moulin à scie, une fromagerie, etc.

On demande des colons, plusieurs terres en partie défrichées sont à vendre.



La chute Ouiatchouan, et moulin à Pulpe.

SAINT-HENRI-DE-TAILLON. — (Bureau de poste "Taillon"). Cette belle paroisse est située dans le canton Taillon, à 28 milles d'Hébertville, la gare la plus rapprochée du chemin de fer de Québec et Lac Saint-Jean.

Elle a été fondée en 1902. Les curés de Saint-Gédéon la desservirent d'abord jusqu'en 1890, puis le curé de Saint-Joseph-d'Alma jusqu'en 1902, date de l'arrivée d'un curé résidant.

petite Dé-
roisse.

de poste
le canton
comprend
de pulpe.
Le chemin
moulin.

est de 500
3,445.

coles fré-
scie et à
ères de la

y trouver

Roberval-
oss, d'une
ouchouan.

La population est d'environ 705 âmes. La valeur de la propriété imposable est de \$212,600. Le nombre de terres en valeur est de 34,723. Il y a de la place pour un grand nombre de nouvelles familles. On trouve de bons pouvoirs hydrauliques dans le canton Taillon. La paroisse possède une église, des écoles, deux moulins à scie, une fromagerie, quelques marchands, etc. On demande des colons agriculteurs.

SAINT-JEAN-BAPTISTE.—(Bureau de poste "Lac-des-Commissaires.") Cette colonie est échelonnée sur les bords du Lac des Commissaires. Elle est comprise, partie dans le canton Malherbe et partie dans le canton Crespieul, et se trouve à trois milles du chemin de fer du Québec et Lac Saint-Jean.

La mission du Lac des Commissaires qui est desservie par le curé du Lac Bouchette comprend une dizaine de familles. Elle date de 1902. La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur en a été la fondatrice.

SAINT-JEROME-DU-LAC-SAINT-JEAN. — (Bureau de poste "Métabetchouan.") Cette florissante paroisse est formée d'une partie des cantons Métabetchouan et Caron. Le village se trouve à la limite des deux cantons, à 2½ milles de la station du chemin de fer du Québec et Lac Saint-Jean.

L'érection canonique de Saint-Jérôme date du 5 novembre 1870, et l'érection civile du 24 décembre de la même année. Les premiers colons qui s'y établirent vers 1862 venaient du comté de Charlevoix. Comme dans toutes les paroisses du Lac Saint-Jean, l'industrie laitière et l'agriculture y sont prospères. En effet; on compte 20,280 acres de terre en valeur, 4 fromageries et 4 beurrieres, etc.

Saint-Jérôme possède une population de 2,100 âmes, avec une valeur de biens imposables estimée comme suit: village, \$117,595; paroisse, \$386,006, et non imposables à \$50,000. On y trouve une église bâtie en 1871, 12 écoles fréquentées par 400 élèves, six magasins, deux moulins à scie et un moulin à farine.

Les terres sont fortes et produisent bien le grain. On y trouve quelques bonnes terres à vendre. On demande un médecin, un forgeron, et l'établissement de nouvelles industries.

SAINT-JOSEPH-D'ALMA. — La paroisse comprend l'île d'Alma et une partie des cantons Delisle, Signaï et Labarre. Elle est située à 8 milles d'Hébertville station, la gare la plus rapprochée du Québec et Lac Saint-Jean.

La paroisse a été érigée canoniquement le 21 janvier 1884 et civilement le 13 août 1884. Les anciens desservants sont les curés d'Hébertville jusqu'en 1882.

La population est de 1,700 âmes. Il y a 35,000 acres de terre en valeur. Il est facile d'acheter des fermes en valeur ou des

lots en partie défrichés. Le sol est propre à l'agriculture. La valeur de la propriété imposable est de \$399,625 et celle non imposable est de \$75,000.

Saint-Joseph-d'Alma possède une église construite en 1908, un couvent des Sœurs du Bon-Conseil, onze écoles fréquentées par 280 enfants, quatre magasins, cinq moulins à scie, un moulin à farine, six fromageries, une beurrerie, etc.

On trouve un puissant pouvoir hydraulique sur la Grande Décharge et plusieurs autres sur la Petite Décharge. Celui de la Grande Décharge sera exploité prochainement. A cause des industries qui s'y établiront Saint-Joseph d'Alma deviendra un grand centre industriel.

SAINTE-LOUIS-DE-METABETCHOUAN. — (Bureau de poste "Chambord.") Cette paroisse est comprise dans le canton de Métabetchouan. Elle est située sur les bords du Lac Saint-Jean; le chemin de fer de ce nom la traverse dans toute sa largeur en longeant cette belle nappe d'eau. La gare est située à la Jonction de Chambord, à un demi-mille du village.

Chambord a été érigé canoniquement le 4 novembre 1870, et civilement le 24 décembre de la même année par l'Acte 34 V., C. 8. Les curés de Roberval le desservirent primitivement. Depuis 1872 la mission a un curé résidant. La population est d'environ 1,400 âmes. Les cadres de cette paroisse florissante sont à peu près remplis. Cependant, on peut trouver à acheter des lots propres à la culture, et bâtis. La valeur de la propriété imposable est de \$343,000.

La rivière Métabetchouan traverse la paroisse dans toute sa longueur. Un autre pouvoir situé sur la rivière Ouiatchouan est exploité par un moulin à pulpe.

La paroisse possède une église construite en 1870, cinq écoles, un moulin à scie, quatre fromageries, une beurrerie, deux manufactures de portes et de châssis, une quinzaine de magasins, etc. Bien d'autres industries pourraient s'y établir.

SAINTE-LUCIE-D'ALBANEL. — (Bureau de poste "Albanel"). La paroisse est située dans le canton d'Albanel, à 35 milles de Roberval, la gare la plus rapprochée du chemin de fer du Québec et Lac-Saint-Jean. Le prolongement de ce chemin de Roberval à Saint-Félicien donnera un nouvel élan à la colonisation.

De Sainte-Lucie à Saint-Méthode, il y a 15 milles. De ce dernier endroit, on peut se rendre à Roberval en bateau.

Cette paroisse a été érigée canoniquement le 13 mars 1902 et civilement le 30 octobre de la même année. Le territoire de cette paroisse couvre une superficie de 125,000 acres de terre.

La population est de 975 âmes. On trouve de bons pouvoirs

hydrauliques, notamment à la Chute au Français, sur la rivière Mistassini.

La mission fut d'abord desservie par le curé de Saint-Méthode de 1891 à 1894; puis par le curé de Normandin jusqu'en 1902. Un curé y réside depuis cette époque.

Le terrain est généralement argileux. La valeur de la propriété imposable est de \$195,000.

La paroisse possède une église construite en 1902, trois écoles fréquentées par 135 enfants, deux moulins à scie et un moulin à farine, deux fromageries, dont une fromagerie et une beurrerie combinées, et trois magasins, etc.

On demande un plombier, des menuisiers, un cordonnier, et des colons courageux.



Couvent de Saint-Gédéon, comté du Lac Saint-Jean.

GIRARDVILLE. — C'est le nom d'une jolie localité qui est comprise dans les limites de Sainte-Lucie-d'Albanel. Elle comprend le canton Girard et se trouve située à 7 milles d'Albanel. Une vingtaine de familles y sont établies.

On y trouve une fromagerie, un moulin à scie et un bureau de poste. Une route centrale qui traverse le canton Girard permet de circuler entre les deux paroisses. Tout ce canton est formé d'excellentes terres propres à la culture. Une paroisse y sera érigée, dès que le chemin de fer sera prolongé jusqu'à Saint-Félicien. On demande des colons

SAINTE-METHODE. — (Bureau de poste "Tikuape.") La paroisse comprend une partie du canton Parent et les îlots de la rivière Mistassini, vis-à-vis les limites de la paroisse. Elle est située à 25 milles de Roberval, par voie d'eau. Tout son territoire est une vaste plaine très fertile, formée de terres d'alluvion.

r la rivière
nt-Méthode
ur'en 1902.

de la pro-
rois écoles
n moulin à
: beurrerie

lonnier, et

Quelques parties ont besoin d'égoûts, mais un colon qui possède quelques ressources ne peut trouver de meilleur endroit pour y placer ses enfants. Avant longtemps, ces terrains seront les plus propices à la culture de toute la région du Lac Saint-Jean.

La paroisse a été érigée canoniquement le 21 novembre 1884 et civilement le 20 octobre 1902.

La population est de 691 âmes. La valeur de la propriété imposable est de \$169,475, avec 26,176 acres de terre en valeur. La paroisse possède une église construite en 1906, sept écoles fréquentées par 150 élèves, une fromagerie, deux moulins à scie, trois magasins, etc.

On demande des colons agriculteurs et quelques hommes de métier. Il n'y a pas de médecin résidant.

SAINT-MICHEL-DE-MISTASSINI.—(Bureau de poste "Mistassini"). Cette paroisse est située au confluent des rivières Mistassini et Mistassibi, à une distance de 40 milles de Roberval. Elle comprend une partie des cantons Pelletier, Dolbeau et Racine. En été, on communique avec cette paroisse par bateau.

La paroisse a été fondée en 1892 par les Révérends Pères Trappistes d'Oka. C'est à la demande de l'honorable M. Mercier que les Trappistes vinrent au Lac Saint-Jean. Monseigneur Bégin appuya cette demande avec chaleur. L'arrivée des Pères Trappistes au Lac Saint-Jean, vers 1892, a été un appoint précieux pour la colonisation dans cette partie du pays.

Jusqu'à leur venue, le nord-ouest du lac n'était qu'une profonde solitude. Les sauvages y allaient faire la chasse le long des rivières Mistassini et Mistassibi, et c'était tout.

Installés tout d'abord sur un sol plutôt ingrat, les Trappistes qui sont des agriculteurs avisés, ne tardèrent pas à le fertiliser par des travaux de toutes sortes, et aujourd'hui ils recueillent le fruit de leurs efforts sous la forme d'abondantes récoltes, et possèdent en outre de magnifiques troupeaux d'animaux.

Ils ont encore fait mieux : ils ont attiré autour d'eux, dans le canton Pelletier, qu'ils avaient ouvert à la colonisation, des groupes de colons qui sont devenus assez nombreux et assez puissants pour former une belle paroisse.

La population est de 700 âmes. La valeur des biens-fonds imposables est de \$133,435. Il y a 242 terres en culture. Le nombre d'acres de terre évalués est de 38,217.

Le climat est favorable à la culture. Les terres sont généralement bonnes. On compte deux bons pouvoirs hydrauliques sur les rivières Mistassini et Mistassibi, non loin de l'église.

La paroisse possède quatre moulins à scie, deux fabriques pour le beurre et le fromage, trois magasins et une beurrerie. On trouve une église construite en 1892, un monastère de Trappistes, six écoles fréquentées par 160 enfants.



é qui est
Elle com-
l'Albanel.

n bureau
rard per-
anton est
aroise y
jusqu'à

1. La pa-
de la ri-
Elle est
on terri-
alluvion.

On demande un médecin résidant, un cordonnier, un forgeron, et des colons agriculteurs.

SAINT-LOUIS-NAZAIRE. — Cette paroisse qui est une ancienne desserte du Sacré-Cœur-de-Marie, est comprise dans le canton Taché. Elle a été érigée canoniquement le 16 mai 1913. La paroisse de Saint-Louis-Nazaire a été desservie par le curé de Saint-Cœur-de-Marie jusqu'en 1908, date de l'arrivée d'un curé résidant.

La population s'est surtout développée depuis 1908. On compte aujourd'hui 525 âmes. La valeur de la propriété imposable du canton Taché est de \$124,450.

Une centaine de terres sont en culture. Les terres du canton Taché, situées au Nord du Saguenay, sont excellentes. Les bois de toutes espèces y croissent en abondance.

La paroisse possède une église, des écoles, des magasins, trois moulins à scie, trois fromageries, etc. On demande des colons. Une cinquantaine de familles pourraient s'y établir. La prochaine construction du chemin de fer de Roberval-Saguenay donnera un élan considérable à la colonisation dans cette belle région.

SAINT-PRIME. — La paroisse de Saint-Prime est un détachement de la paroisse de Roberval, dont elle se trouve éloignée d'une dizaine de milles. Elle est comprise dans le canton Ashuapmouchouan. Les premiers colons s'y établirent vers 1865. Mais la paroisse ne fut érigée canoniquement que le 21 novembre 1884. Toutefois, la municipalité de la paroisse fut érigée le 16 janvier 1872. Elle se trouve située entre Roberval et Saint-Félicien.

La population est de 1,500 âmes, avec une valeur de propriété imposable estimée à \$423,400, et non imposable à \$100,000. On y trouve sept écoles fréquentées par 255 enfants, une jolie église construite en 1907, cinq magasins, trois moulins à scie et un à farine, quatre fromageries, etc. Il s'y trouve quelques terres en partie défrichées à vendre. On demande un médecin, l'établissement d'une manufacture de conserves, etc. C'est un pays essentiellement agricole.

SAINT-THOMAS-D'AQUIN. — (Bureau de poste "Lac-Bouchette"). Cette paroisse est située en grande partie dans le canton Dablon et partie dans le canton Dequen, à un mille de chemin de fer du Québec et Lac Saint-Jean. Elle est coupée en deux parties par le Lac Bouchette.

C'est une ancienne desserte de la paroisse de Chambord. La paroisse a été érigée canoniquement le 22 janvier 1901, mais la municipalité de Saint-Thomas-d'Aquin, détachée de celle de Saint-François-de-Sales fut proclamé officiellement le 26 février 1885.

L
posi
est c
L
215
scie,
boul

SA
tion
est s
paro
1911
de la
La
valet
Le n
pour



Une
Cett
quatre
sins, u
fession
On c
châssis

LE
affaire
goûts,
Il de
curé, pe
d'épreu

n forgeron,

est une an-
rise dans le
; mai 1913.
r le curé de
: d'un curé

On compte
posable du

du canton
Les bois

asins, trois
des colons.
La pro-
-Saguenay
cette belle

n détache-
e éloignée
le canton
rent vers
e le 21 no-
roisse fut
Roberval

propriété
,000. On
olie église
ie et un à
terres en
l'établisse-
ays essen-

Lac-Bou-
ns le can-
e de che-
roupée en

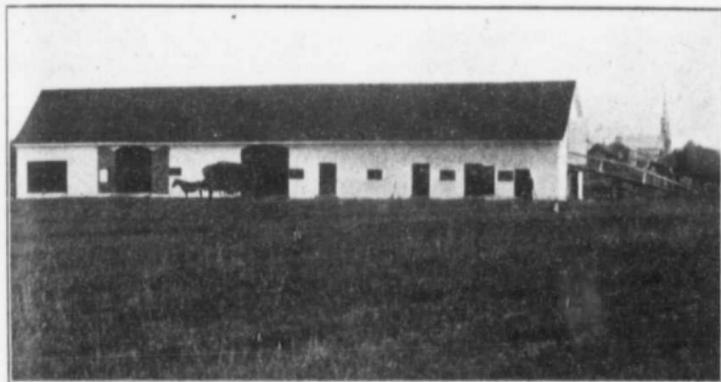
ord. La
, mais la
celle de
6 février

La population est de 833 âmes. La valeur de la propriété im-
posable est de \$162,800. Le nombre d'acres de terre en valeur
est de 16,460. Les terres sont excellentes.

La paroisse possède une église, quatre écoles fréquentées par
215 enfants, une fromagerie, cinq magasins, trois moulins à
scie, etc. On demande des colons, un médecin, un notaire, un
boulangier et un peintre. Quelques terres sont à vendre.

SAINT - WILBROD. — (Bureau de poste "Hébertville Sta-
tion"). La paroisse est comprise dans le canton Labarre ; elle
est située sur le chemin de fer Québec et Lac Saint-Jean. La
paroisse de Saint-Wilbrod a été érigée canoniquement le 28 mars
1911 et civilement le 15 septembre 1911. C'est un détachement
de la paroisse de Notre-Dame-d'Hébertville.

La population est de 629 âmes. La plupart des terres sont en
valeur. La valeur de la propriété imposable est de \$220,000.
Le nombre d'acres de terre évalués est de 810 ; ces chiffres sont
pour le village seulement.



Une ferme près du village de Saint-Gédéon, comté du Lac Saint-Jean.

Cette jeune paroisse possède une église construite en 1907,
quatre écoles fréquentées par 176 élèves, une dizaine de maga-
sins, un abattoir, deux fromageries, etc., et des hommes de pro-
fession et de métier.

On demande l'établissement d'une manufacture de portes et de
châssis. Plusieurs colons agriculteurs pourraient s'y établir.

IV.

COMMENT DEVENIR PROPRIÉTAIRE.

LE CHOIX D'UN LOT. — C'est pour le colon prévoyant une
affaire de première importance. Le colon devra étudier ses
goûts, ses aptitudes et le genre de culture qu'il prétend adopter.

Il devra aussi consulter de préférence l'agent des terres ou le
curé, personnes bien au fait de la situation des lieux et du genre
d'épreuves et de labeurs que doit subir tout colon défricheur.

Le colon devra visiter minutieusement le lot de terre qu'il a l'intention d'acquérir, s'assurer de sa situation par rapport au marché où il écoulera ses produits et les voies de communication, etc. Voilà pour le colon des conditions essentielles de succès.

Ce qui précède s'applique également aux industriels en quête d'un endroit propre à une exploitation agricole, commerciale ou autre.

Celui qui veut s'établir sur une terre boisée doit avoir quelque argent pour pouvoir vivre pendant au moins un an. Les travaux des chantiers et de la construction des routes publiques ne peuvent faire vivre un colon: c'est une aide, voilà tout!

On peut dire d'une manière générale qu'un colon sobre et laborieux peut être sûr de réussir avec un capital de deux à trois cents piastres.

CONDITIONS DE LA VENTE.

La vente d'un lot s'effectue aux conditions ci-après énumérées et reproduites du billet de location: une cinquième du prix d'achat est payable au moment de la vente.

L'acquéreur pourra payer la balance du prix de vente en quatre versements égaux annuels, avec intérêt de 6 pour cent de cette date, mais il faudra qu'au moins un versement soit payé chaque année.

L'acquéreur devra, dans les dix-huit mois de la date de la vente, bâtir une maison habitable d'au moins 16 pieds sur 24, l'occuper et y résider continuellement de ce moment jusqu'à l'émission des lettres patentes.

Dans le cours des cinq ans, il devra défricher et mettre en bonne culture (en vue de récolte profitable) une étendue égale à au moins 15 pour cent de la superficie du terrain vendu, en un seul bloc, mais il faudra que chaque année il défriche au moins trois acres, et il ne pourra défricher plus de 5 acres par année, sauf si le bois a été détruit par force majeure, et après autorisation spéciale du Ministre des Terres; et à l'expiration des cinq années, il devra posséder sur le dit lot une grange d'au moins 20 pieds sur 25 et une étable d'au moins 15 sur 20, les deux pouvant néanmoins consister en une seule et même bâtisse. Trois acres au moins de la partie en culture devront être labourables.

Il devra, chaque année, cultiver le terrain qu'il aura défriché comme susdit.

Il ne sera coupé du bois avant l'émission des lettres patentes que pour le défrichement, le chauffage, les bâtisses et les clôtures; et tout bois coupé contrairement à cette condition sera considéré comme ayant été coupé sans permis sur les terres publiques.

Nul transport des droits de l'acquéreur ne sera fait pendant cinq ans de la date de la vente, s'il n'est au préalable, autorisé par le Ministre, excepté par donation entre vifs ou par testa-

mer
sior
sarc

L
cinq
püss

T
vert
tité

qu'el
moit

tout
de ce

serm
attein
cent

LIS

La
dirige

DAL

denté c
ka, il e

en ent
Edouar

C'est u
pement
lonie d
Taillon.

DOLI

unis et
Petite l

de Saint
nombre
chemins
ront bie

ment, en ligne directe ascendante ou descendante ou par succession "ab intestat", et dans ce cas, le donataire ou l'héritier seront soumis à la même prohibition que l'acquéreur primitif.

Les lettres patentes ne seront émises, dans aucun cas, avant cinq ans et à compter de la date de la vente, ni avant l'accomplissement de toutes les conditions d'icelle.

Toute personne qui a obtenu pour fins de colonisation, tant en vertu des lois antérieures qu'en vertu de la présente loi, la quantité d'acres de terre alors permise, ne peut en obtenir plus, tant qu'elle n'a pas fait émettre des lettres patentes pour les terres qu'elle détient sous billet de location, et, tant qu'au moins la moitié des dites terres n'a pas été mise en culture. Néanmoins, tout concessionnaire qui, ayant obtenu une première concession de cent acres, fait devant l'agent une déclaration attestée sous serment qu'il est père d'au moins quatre enfants n'ayant pas atteint l'âge de seize ans, a droit à une nouvelle concession de cent acres.

LISTE OFFICIELLE DES LOTS NON VENDUS.

La liste suivante indique les endroits où les colons devront se diriger.

<i>Cantons.</i>	<i>Lots non vendus.</i>
Dalmas	250
Dolbeau	303
Dufferin	184
Delisle	11
Girard	195
Garnier	184
Taillon	219

DESCRIPTION DES CANTONS.

DALMAS. (28,481 acres). Canton généralement peu accidenté et bien propre à la culture. Situé entre les deux Péribonka, il est en outre coupé d'une multitude de petits ruisseaux qui en entretiennent la fertilité. L'église et le village de **Saint-Edouard** sont situés sur le bord de la Grande-Péribonka, rang II. C'est une paroisse florissante et susceptible d'un grand développement. La partie est du canton se trouve dans la nouvelle colonie de **Honfleur**, dont le centre se trouve sur le VIème rang Taillon. — 250 lots environ non vendus.

DOLBEAU. (32,117 acres). Très beau canton de terrains unis et exempts de roche, situé entre les rivières Mistassini et Petite Péribonka. Le territoire est partagé entre les paroisses de **Saint-Michel** et de **Saint-Edouard**. Il y a encore un grand nombre de lots disponibles et 80% est très propre à la culture. Les chemins de colonisation sont prolongés tous les ans, et ils couvriront bientôt tout le canton. — 303 lots encore non vendus.

DUFFERIN. (16,042 acres). Ce canton, de même que les deux précédents ont leur front sur la rivière Chamouchouan. La moitié sud-est fait partie de la paroisse de **Notre-Dame-de-la-Rivière-aux-Dorés**. Le terrain est peu accidenté, très avantageux pour la culture et facile à défricher. Ce canton formera avant longtemps une bonne paroisse agricole. Excellent pour la pêche. Bonnes places pour des moulins. — 184 lots environ non vendus.

TAILLON. (15,740 acres). Canton long, étroit et contenant 12 rangs. Il est bordé par le lac Saint-Jean et la Grande-Péribonka. La partie nord est quelque peu accidentée, mais celle du sud est plane. Le sol est excellent presque partout. Les chemins de colonisation qui sont en voie de construction ne tarderont pas à conduire sur les bons lots qui sont disponibles. L'église de **Saint-Henri** se trouve sur le IIème rang. — 219 lots encore non vendus.



Un champ de navets à Mistassini, comté du Lac Saint-Jean.

GIRARD. (17,911 acres.) Au nord-est de Normandin et d'Albanel. Le sol est plus accidenté que dans Normandin et cependant de bonne qualité. Une quarantaine de lots ont été concédés, et il s'y fait d'excellentes récoltes. On y trouve une chapelle et un bureau de poste: "Girardville." C'est actuellement une mission desservie par le curé d'Albanel. — 195 lots encore non vendus.

GARNIER. (19,950 acres). A l'est de Taillon et au nord de la rivière Grande Péribonka. Le sol est un peu sablonneux, et on y rencontre de nombreuses petites collines. Un chemin s'y rend et se prolonge jusqu'à la Grande Péribonka. — 184 lots encore non vendus.

DELISLE. (Comprend 7 rangs). C'est un canton où il ne reste que quelques lots disponibles. On y trouve la florissante

parc
l'une
la cu
non
Co
porta
se tr



AG

Le c
Terres
ci lui d
dont il

Les
celles d
ouest);
(partie

L'éter
vente d
d'acres.

Agent
Nomb
Le noi
ment de

Les ca
Ashmapn
chesne, I

ne que les
chouan. La
ame-de-la-
rès avanta-
on formera
ent pour la
nvirion non

contenant
rande-Péris-
ais celle du
Les che-
ne tarde-
lisponibles.
— 219 lots

paroisse de **Saint-Cœur-de-Marie** (Mistook). Cette paroisse est l'une des plus développées de la région, tant sous le rapport de la culture que sous celui de l'industrie laitière.—Onze lots encore non vendus.

Comme on le constatera dans les indications suivantes, se rapportant aux Agences du Lac Saint-Jean, les lots ci-dessus décrits se trouvent dans les parties Ouest, Nord-Ouest et Centrale.



La pêche à la ouananiche dans la rivière Métabetchouan.

AGENCES DES TERRES DE LA COURONNE.

Le colon doit, dans tous les cas, s'adresser aux agents des Terres de la Couronne de la région où il veut s'établir. Celui-ci lui donnera toutes les explications nécessaires et les indications dont il pourra avoir besoin.

Les Agences comprises dans la région du Lac Saint-Jean sont celles du Lac Saint-Jean (partie sud), du Lac Saint-Jean (partie ouest); du Lac Saint-Jean (partie centrale, et du Lac Saint-Jean (partie est).

L'étendue des terres arpentées et offertes actuellement en vente dans les différentes agences s'élève à plus de 2,000,000 d'acres.

AGENCES DU LAC SAINT-JEAN :

(Partie Ouest.)

Agent : Georges Audet, Roberval, Lac Saint-Jean.

Nombre de cantons : 11.

Le nombre de terres à vendre dans cette agence est actuellement de 234.415.

Les cantons compris dans cette région sont les suivants : Ashuapmouchouan, Charlevoix, Crespieul, Dablon, Dalmas, Deschesne, Dolbeau, Malherbes, Roberval, Ross, Racine.

(Partie Nord-Ouest.)

Agent : Arthur Poliquin, médecin, Saint-Félicien, Lac Saint-Jean.

Les voies de communication sont : le chemin de fer du Québec et du Lac Saint-Jean, puis par voiture ou par bateaux aux divers établissements.

Nombre de cantons : 7.

Étendue des terres arpentées dans cette agence, 125,342 acres.

Les cantons compris dans cette agence sont les suivants : Girard, Normandin, Parent, Pelletier, Albanel, Demeules et Dufferin.

(Partie Centrale.)

Agent : Edmond Dumas, Hébertville, Lac Saint-Jean.

On communique avec les terres dans cette agence par le chemin de fer du Québec et du Lac Saint-Jean jusqu'à Chambord, et de Chambord à la station d'Hébertville, par l'embranchement du chemin de fer pour Chicoutimi.

Nombre de cantons : 12.

Les terres arpentées dans cette région embrassent une étendue de 199,471 acres.

Les cantons compris dans cette Agence sont les suivants : Caron, Mésy, Métabetchouan, Signay, Saint-Hilaire, Taillon, Delisle, Dequen, Augmentation de Dequen, Garnier, Jogues, Labarre.

(Division Est.)

Agent : F. A. Claveau, Chicoutimi.

Les voies de communications pour se rendre aux terres de cette agence sont le chemin de fer du Québec et du Lac Saint-Jean, de Québec à Chicoutimi, ainsi que les divers bateaux qui remontent le Saguenay en été.

Nombre de cantons : 19.

Étendue des terres arpentées dans cette agence : 275,439 acres.

Les cantons compris dans cette agence sont les suivants : Bagot, Bégin, Boileau, Bourget, Chicoutimi, Falardeau, Ferland, Harvey, Jonquière, Kénogami, Labrecque, Laterrière, Otis, Périgny, Simard, Simon, Saint-Germain, Taché, Tremblay.

LA REGION DE CHICOUTIMI.

La région de Chicoutimi, qui a pour complément nécessaire celle du Lac Saint-Jean, s'étend sur les deux rives du Saguenay, à partir de la décharge du Lac Saint-Jean jusqu'au Saint-Laurent.

La
comp
impo

La
nay
taires
Caril

La
comm
ton L
qu'au

Par
diats
get, F
parois
mande
lons.

Les
le can
Honor
Bourg

Sur
bas de
d'Otis

Pou
bles da
s'adres
M. J.-

Un l
sirent é
ternel,
préparé
en comm
adressés
d'Immig
de la Co

AGEN
fournir,
brochure
Montri
ce qui co
M. L.
chasse e

Le comté de Chicoutimi d'après l'Annuaire Statistique de 1895, compte une population de 27,077 âmes, avec valeur de propriété imposable estimée à \$10,820,000.

La Région de Chicoutimi est arrosée par le majestueux Saguenay et un grand nombre de petites rivières qui en sont les tributaires. Mentionnons les principales: Des Aulnaies, Shipshaw, Caribou, Valin, aux Sables, Chicoutimi, du Moulin, à Mars, etc.

La partie réputée colonisable de cette région, qui a Chicoutimi comme centre principal, s'étend sur la rive nord à partir du canton Délisle, puis de la Grande Décharge du lac Saint-Jean jusqu'au canton Durocher, en bas de Chicoutimi.

Parmi les cantons arpentés qui offrent des avantages immédiats à la colonisation sont les suivants: Taché, Labrecque, Bourget, Falardeau, Bégin, Simard, Tremblay et Harvey. Plusieurs paroisses sont déjà ouvertes dans ces différents cantons et ne demandent qu'à se développer par l'établissement de nouveaux colons.

Les centres les plus importants sont Saint-Louis-Nazaire, dans le canton Taché, Saint-Charles dans le canton Bourget, Saint-Honoré dans le canton Simard, Saint-Ambroise dans le canton Bourget, etc.

Sur la rive sud du Saguenay, il faut signaler le canton Otis, en bas de la Baie des Ha! Ha! Une nouvelle paroisse, Saint-Félix-d'Otis vient d'y être fondée et peut recevoir plusieurs familles.

Pour renseignements relatifs aux lots qui se trouvent disponibles dans les différents cantons mentionnés plus haut, on devra s'adresser au Département des Terres et Forêts à Québec, ou à M. J.-A. Claveau, agent des Terres, Chicoutimi, P. Q.

TERRES ET FERMES A VENDRE.

Un bon nombre de colons, voire même de cultivateurs qui désirent établir leurs fils, trop nombreux pour partager le bien paternel, seront heureux de consulter la liste des terres à vendre préparée par le Département de la Colonisation et de se mettre en communication directe avec les propriétaires. Cette liste sera adressée à toute personne qui en fera la demande soit au Bureau d'Immigration, 82 Saint-Antoine, Montréal, soit au département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, à Québec.

OU SE RENSEIGNER.

AGENTS DE COLONISATION. — Ils ont pour mission de fournir, soit verbalement, soit par écrit, tous les renseignements, brochures, cartes, etc., dont le futur colon peut avoir besoin.

Montréal, 82 rue Saint-Antoine. — M. Emile Marquette, tout ce qui concerne l'immigration et les mines.

M. L.-E. Carufel, pour tout ce qui concerne la colonisation, la chasse et la pêche.

M. l'abbé Ivanhoe Caron, colonisation et rapatriement, département de la Colonisation, Québec.

Québec. — Capt. Geo. LeBel, immigration.

Worcester, Mass., E.-U. — Elzéar Gingras, rapatriement.

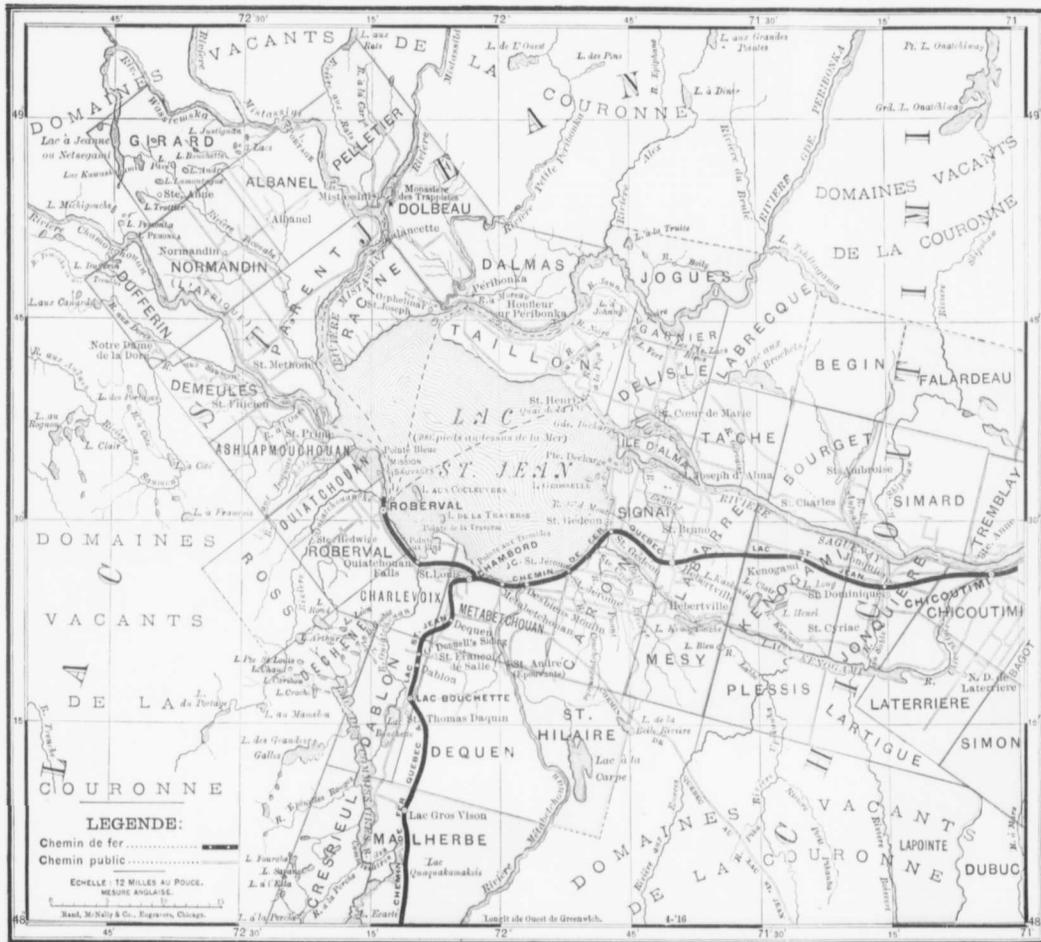
N.-B. — M. E. Marquette s'occupe tout spécialement du placement des domestiques, garçons de ferme, etc., de l'émission des certificats de mineurs, de permis d'exploitation, etc.

M. L.-E. Carufel fournit les renseignements divers sur les régions à coloniser, l'obtention des facilités de transport pour les colons et l'émission des permis de chasse et de pêche.

Brochures, cartes, etc. — On peut se les procurer gratuitement, soit en s'adressant au bureau d'immigration et de Colonisation, 82, rue Saint-Antoine, Montréal, ou au Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, à Québec.



LA VALLEE DU LAC SAINT-JEAN





d
I
oi
le
e
e
o
o
r

—
a
le
l
s
e
r
o

